



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES**

### **Evènements privés ou séminaires d'entreprise**

La Parenthèse – Camping Les Ormes  
Fauquié Haut – 47 210 St Etienne de Villeréal

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces présentes Conditions Générales de Vente à l'exclusion de tout autre document papier ou électronique émis par LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) tels que prospectus, catalogues, site internet, ou tout autre support commercial, qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) prévaloir sur les Conditions Générales de Vente.

Toute condition contraire qui pourrait figurer sur tout document émanant du client sera, donc, inopposable à LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis). Les Conditions Générales de Vente, même non réitérées lors de commandes ultérieures, resteront en vigueur tant que persisteront les relations commerciales.

### **1. Formation du contrat**

- 1.1. **Toute demande de réservation** effectuée par téléphone ou par écrit ne reste effective que pendant 72 heures.
- 1.2. **La réservation du domaine pour votre évènement** à la date demandée n'est prise en compte qu'à partir de la réception, par LA PARENTHÈSE CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis):
  - > du contrat (dont font partie ces conditions générales de vente) en deux exemplaires correctement remplis et signés par le Client.
  - > d'un acompte de 30% du prix fixé dans les conditions particulières, porté à 50% du prix si la réservation est effectuée moins de 90j avant la date de location prévue, ou 100% à moins de 15j. La réservation devient effective sous réserve du complet encaissement de l'acompte.
  - > d'un dépôt de garantie sous forme de chèque dont le montant est fixé dans les conditions particulières
- 1.3. Il sera demandé au client de contracter une assurance Responsabilité civile couvrant la location du domaine pendant toute la durée de l'évènement.
- 1.4. **Confirmation de réservation** : à réception de la réservation (éléments ci-dessus), LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) signe le contrat, s'il accepte la location, ou restitue au client les paiements effectués, si le domaine n'est plus disponible à la réception de la réservation ou si cette dernière n'est pas complète. Dans tous les cas, LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) n'est engagée qu'à partir de la signature du contrat, et sous réserve du complet encaissement du prix des prestations. Le contrat est transmis au client par la Poste, par courriel ou remis en mains propres.
- 1.5. **Annulation** : une annulation de la location ne peut être prise en compte qu'à partir de la réception par LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) d'une demande non équivoque à cet effet, signée du Client et transmise par courriel ou par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette annulation parvient après l'acceptation du

#### **Société Parenthèsis - La Parenthèse Camping Les Ormes**

Fauquié Haut - 47 210 St Etienne-de-Villeréal – Tél. 05 53 36 60 26 –laparenthese.lesormes@gmail.com  
SARL au capital de 50 000 € - RCS Agen 822 186 250 00012 – APE 5530Z –  
TVA Intra communautaire FR82822186250

présent contrat à LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis), LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) conservera les paiements déjà effectués. A 45 jours au moins de l'événement, la totalité du prix de la commande sera due. Des assurances annulation existent, il appartient au Client de se renseigner auprès des compagnies.

- 1.6. **Substitution** : sauf accord express de LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis), le Client ne peut pas se substituer un tiers, y compris un co-client ou un sous-client. Le présent contrat ne peut pas bénéficier en tout ou partie à toute autre personne que le Client.

## 2. Conditions d'utilisation du domaine

- 2.1. **Objet de la privatisation** : une partie des différents espaces du domaine sont proposés à la privatisation pour des événements à caractère privés ou professionnels. Le Client déclare l'objet de la privatisation dans les conditions particulières ou le devis.
- 2.2. **Durée** : la privatisation s'effectue par périodes fixées dans les conditions particulières et le devis de privatisation joints au contrat.
- 2.3. **Limites**. Les espaces sont privatisés pour un nombre de personnes fixé à l'avance et stipulé dans les conditions particulières. Le Client s'engage à ne pas dépasser la capacité d'accueil. Le respect de ces limites est impératif. Pour les espaces privatisés avec équipement de tables et de divers mobiliers et décoration, recensés dans l'état des lieux, ces équipements doivent rester sur place. Toute demande de matériel ou équipement supplémentaire non prévu aux conditions particulières fera l'objet d'un avenant. Le Client s'engage à obtenir les autorisations administratives nécessaires à son utilisation des lieux (SACEM, par exemple).
- 2.4. **Sécurité**. Pendant la privatisation et tant que les espaces privatisés restent ouverts, le Client s'engage à rester présent à proximité. Il s'interdit toute activité dangereuse et respecte les dispositions applicables concernant l'hygiène et la sécurité. En particulier, il fait respecter l'interdiction de fumer dans les lieux et il préserve les possibilités d'accès et de circulation à l'intérieur et de ses issues de secours. En cas de vol, le Client s'engage à collaborer avec diligence avec les autorités de police et LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) afin de mener toutes démarches nécessaires. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents à tout moment et en particulier lorsqu'ils sont dans l'enceinte de la piscine et du pourtour du lac. La baignade dans le lac y est interdite.
- 2.5. **Propreté**. Les espaces privatisés le sont dans un bon état de propreté. Le Client s'interdit tout bricolage et toute décoration dans les lieux, sauf accord express de LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis). Le client s'engage à rendre le domaine et ses espaces dans l'état où il les a obtenus à son arrivée. Le nettoyage de la cuisine et du matériel qui s'y trouve est toutefois à la charge du traiteur s'il y a lieu. Si après la prestation de ménage, le lieu se trouvait dégradé ou pas dans le même état que celui dans lequel le client les a trouvés, tout ou partie de la caution versée par les mariés pourra être encaissée.
- 2.6. **Respect du voisinage**. Le domaine dans son intégralité n'est pas toujours privatisé, il peut rester ouvert aux clients du camping. Le client s'engage à respecter les règles de savoir-vivre et le règlement intérieur du camping. Il s'engage à ne pas déranger les résidents/voisins du camping pendant leur événement. Le domaine se situe dans un environnement rural, proche de résidences habitées. Le Client s'engage à préserver le caractère paisible des lieux et à ne

### **Société Parenthèsis - La Parenthèse Camping Les Ormes**

Fauquié Haut - 47 210 St Etienne-de-Villeréal – Tél. 05 53 36 60 26 –laparenthese.lesormes@gmail.com  
SARL au capital de 50 000 € - RCS Agen 822 186 250 00012 – APE 5530Z –  
TVA Intra communautaire FR82822186250

rien faire ou laisser faire qui puisse nuire à l'ordre public ou à la tranquillité du voisinage et de ses résidents, que ce soit de son fait ou de celui des personnes accédant à son événement pendant la Location. En particulier, toute activité sonore à l'extérieur (musique, avertisseurs, cris, etc...) doit être contenue quelle que soit l'heure de la journée, et réduite à partir de minuit et dans la limite de volume sonore autorisé par la réglementation sur le bruit, la musique amplifiée et les nuisances sonores.

- 2.7. **Diffusion de musique amplifiée** : La diffusion de musique amplifiée, par le Client sur le matériel existant ou par un DJ sur son propre matériel ne pourra se faire exclusivement que dans la salle nommée Restaurant. Si LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) venait à s'équiper d'un système de limiteur sonore, le matériel de diffusion utilisé par le Client ou par le DJ avec qui il aurait contracté devrait alors impérativement être branché sur le limiteur.
- 2.8. **Animations** : Toute animation (jeux, orchestre en live...) devra se faire sous réserve de l'accord de LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis). Le responsable de l'animation devra impérativement prendre contact avec LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) pour organiser son installation. Le nombre de décibels devra répondre à la législation en vigueur. Toute demande d'installation de tente ou structure au sein du parc sera préalablement étudiée par LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis), qui se réserve l'exclusivité de la location et établit des devis sur demande.

### 3. Conditions financières

- 3.1. **Le prix de la prestation.** L'objet du contrat figure dans les conditions particulières ou le devis, toutes taxes comprises. Il comprend notamment : ▪ la mise à disposition de certaines parties du domaine pendant l'évènement, ▪ le cas échéant, la mise à disposition des équipements du domaine ▪ la mise à disposition d'une aire de parking pour les voitures dans l'enceinte du parc. ▪ les charges d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage. Le prix est ferme et définitif. Les produits et prestations sont fournis aux prix en vigueur au moment de la confirmation de réservation. Le prix ne comprend pas la décoration du domaine effectuée par les clients ainsi que tous les services supplémentaires rendus par LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) en accord avec le client, qui seront facturables en sus.
- 3.2. **Le dépôt de garantie** fixé à 1500 € est versé sous forme de chèque ou CB, qui pourra être débité à réception. Le dépôt de garantie est restitué au Client dans les sept (7) jours suivant l'évènement, déduction faite de tous frais de remise en état des lieux, y compris de toutes indemnités pour frais de ménage supplémentaire ou dommages, telles que prévues plus haut, et sous réserve du complet encaissement du prix de la location. En cas de dommage ou de manque au matériel confié au Client, le dépôt de garantie est réduit de la valeur de remplacement ou de réparation correspondante. Le dépôt de garantie sera également utilisé en cas de dommages/dégâts ou non-respect de la propreté par les invités dans leur propre hébergement.
- 3.3. **Les paiements** sont effectués au domicile du vendeur. Nos factures sont payables comme suit :  
> un acompte de 30% à la réservation. Si la réservation intervient à moins de 90 jours de l'évènement, l'acompte est de 50%.

#### **Société Parenthèsis - La Parenthèse Camping Les Ormes**

Fauquié Haut - 47 210 St Etienne-de-Villereal – Tél. 05 53 36 60 26 –laparenthese.lesormes@gmail.com  
SARL au capital de 50 000 € - RCS Agen 822 186 250 00012 – APE 5530Z –  
TVA Intra communautaire FR82822186250

> puis 50% 1 mois avant la manifestation

> et le solde soit 20 % le jour de la manifestation. Toute somme non payée à l'échéance entraîne le paiement d'intérêts de retard au taux légal à 1 fois et demie le taux d'intérêt légal. L'exigibilité immédiate de la totalité de la dette en cas de paiement échelonné.

L'exigibilité immédiate de toutes les factures non encore échues pourra également, dans ce cas, sans préjudice de toute autre voie d'action, résilier la vente ou la réservation en cours, 72 heures après une mise en demeure restée infructueuse. Toute facture recouvrée par service contentieux sera majorée d'une indemnité fixée forfaitairement à 10% des sommes dues. LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) se réserve le droit de modifier unilatéralement les conditions de règlement convenues, en cas d'évènement tel que l'ouverture d'une procédure collective, ou tout autre événement de nature à remettre en cause la solvabilité du Loueur.

Références bancaires de LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) :  
CIC AGEN –IBAN FR76 1005 7190 0700 0202 8060 113 – BIC CMCIFRPP

#### 4. Responsabilité & assurances

- 4.1. **Responsabilité civile.** Le Client est tenu pour seul responsable des espaces privatisés et de toute activité s'y déroulant pendant la durée de la privatisation. Il répond personnellement de tout dommage, perte ou vol survenant pendant la privatisation, ainsi que des actes de toute personne présente ou à proximité pendant la privatisation.
- 4.2. **Les dégradations, les casses et les disparitions du matériel** fourni par LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) ne pouvant être couvertes par les assurances, sont à la charge du client. Elles seront facturées à leur valeur de remplacement.
- 4.3. **Prestataires** : dans le cas d'interventions faites par des prestataires autres que LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) et non facturées par lui, LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) dégage toute sa responsabilité vis-à-vis de ces prestations, leur réalisation et leur qualité.
- 4.4. **Assurance.** Le Client garantit être assuré à raison des conséquences dommageables de ses actes et de l'organisation de toute manifestation, et de tous risques de vol, incendie ou dégât des eaux, que ce soit au titre de son assurance "Multirisques Habitation" ou de toute assurance qu'il devra prendre spécifiquement pour la location de salle(s). Le client devra demander auprès de son assureur une extension de garantie multirisque concernant « un évènement exceptionnel en un lieu locatif » Le Client devra fournir une attestation de cette assurance 1 mois avant l'évènement. A défaut, LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) se réserve le droit d'annuler la privatisation objet de ce contrat. LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) décline toute responsabilité en cas de dommage, perte ou vol de matériel ou de tout autre bien apporté par le Client ou aux personnes accédant dans la Salle pendant la privatisation, y compris de tout véhicule.

#### 5. Image

##### **Société Parenthèsis - La Parenthèse Camping Les Ormes**

Fauquié Haut - 47 210 St Etienne-de-Villeréal – Tél. 05 53 36 60 26 –laparenthese.lesormes@gmail.com  
SARL au capital de 50 000 € - RCS Agen 822 186 250 00012 – APE 5530Z –  
TVA Intra communautaire FR82822186250

Vous autorisez LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis), ainsi que toute personne que LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour à LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis) – dont facebook -, sur les supports de présentation et de promotion LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES (sas Parenthèsis) et sur les guides de voyage ou touristiques). Si vous faites appel à un photographe professionnel, vous vous engagez à délivrer gratuitement en version informatique des photos illustrant les moments clés de votre journée à PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES (sarl Parenthèsis). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

## 6. Litiges, réclamations et résiliation

- 6.1. **Le non-respect par le Client** de toute obligation au titre du présent contrat, notamment de l'une quelconque des conditions d'utilisation du domaine, constitue une cause de résiliation immédiate du contrat, aux frais du Client. Dans un tel cas, le Loueur peut conserver toutes sommes déjà versées par le Client ainsi que, le cas échéant, le dépôt de garantie. De même, LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) se réserve le droit absolu de résilier sans préavis ni indemnité tout contrat dont l'objet ou la cause s'avèreraient incompatibles avec la destination des lieux (ordre moral ou public), ou pouvant nuire à la bonne moralité et à l'image de sa société.
- 6.2. **Responsabilité** : LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) est exonéré de toute responsabilité dans l'exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un cas fortuit, du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure, tels que par exemple : intempéries, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, autres sinistres ou interdiction, grèves, attentats, virus...
- 6.3. **Toute réclamation ou contestation du Client** doit être communiquée au Loueur au plus tard 72 heures suivant la fin de la Location, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 6.4. **Litiges - juridiction** : Toute difficulté relative à l'exécution des prestations devra faire l'objet d'une concertation préalable entre le client et LA PARENTHÈSE - CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis). En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut de solution amiable entre les parties, les tribunaux du siège social de LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) seront seuls compétents, à moins que LA PARENTHÈSE – CAMPING LES ORMES(sarl Parenthèsis) ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiements.

**Le (date)**

**Signature suivie de la mention « Lu et Approuvé »**

### **Société Parenthèsis - La Parenthèse Camping Les Ormes**

Fauquié Haut - 47 210 St Etienne-de-Villeréal – Tél. 05 53 36 60 26 –laparenthese.lesormes@gmail.com  
SARL au capital de 50 000 € - RCS Agen 822 186 250 00012 – APE 5530Z –  
TVA Intra communautaire FR82822186250